

	Présents	Excusés/Absents
Enseignants	Mesdames Prost, Royer, Rousseau, Lesprit, Boulogne, Pétigny, Lecomte et Monsieur Pétigny.	
Parents élus	Mmes Bué, , Khazzar, Delhomel, Dufossez-Chivot et Messieurs Bouchart, Conte et Malassagne.	Mmes Descamps Cauet et François.
Collectivités	Monsieur Taufour, Maire de Cardonnette Monsieur Deflesselle, Maire de Coisy Monsieur Manable, représentant de la Commune de Rainneville Madame Lescot, Vice-Présidente du SISCO Madame Euger, 1 ^{ère} adjointe de Molliens au Bois Madame Vaillant, déléguée scolaire de Coisy	Monsieur Masset, Président du SISCO et Maire de Rainneville. Monsieur Avisse, Maire de Molliens au Bois Monsieur Leguen, représentant de la Commune de Rainneville ainsi que Mme Catherine Dupont.
IEN		Mme Malassis, Inspectrice de circonscription de Doullens
Invité(e)	Madame Thomas et Madame Lucas, Présidente de l'APERB et Vice-Présidente	

L'ordre du jour a été communiqué par mail le 25 septembre 2025.

Le conseil d'école :

Le conseil d'école a pour objectif de partager avec les différents partenaires le projet de notre école, ses axes, objectifs et stratégies. Membres à part entière de la communauté éducative, il est indispensable que chacun puisse comprendre nos priorités, notre projet éducatif et pédagogique. Il s'agit de partager nos choix, nos réussites et nos aspirations pour les progrès et la réussite de tous les élèves. Il vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Les parents d'élèves élus sont le lien entre l'école et les parents d'élèves.

Madame Prost explique qu'en ce sens, nous allons davantage axer nos Conseils d'école sur les apprentissages des élèves, valoriser leurs réussites et explorer les éventuelles faiblesses afin d'y apporter des remédiations. Tout cela sera davantage expliqué. Sans liste exhaustive d'actions menées, chaque action sera rattachée à des objectifs, des domaines d'apprentissage particuliers afin que toute la Communauté Éducative comprenne bien les réflexions portées et les stratégies menées au service de nos élèves.

Elections des parents d'élèves

La parole est donnée à Mme Lesprit :

Dates	Inscrits	Votants	Taux de participation	Bulletins blancs ou nul	Suffrages exprimés
2025-2026	266	170	63.91%	10	160
2024-2025	291	141	48.45%		

Ont été élus :

Titulaires	Suppléants
M. Bouchart Thibaut	Mme Lipatoff Manon
Mme Bue Julie	Mme Pires Cécilia
Mme Descamps Cauet Estelle	M. Seguin Emmanuel
Mme Khazzar Amélie	Mme Wastiaux-Palacci Ingrid
Mme Delhomel Kelly	Mme Dufossez-Chivot Marie-Mathilde
M. Conte Mathieu	Mme Cozette Céline
M. Malassagne Rudy	
Mme François Aurélie	

Ces parents sont remerciés pour leur investissement dans notre école. Pour rappel, les invitations sont envoyées aux parents élus titulaires qui ont à charge de solliciter un parent suppléant s'ils sont dans l'incapacité de participer au Conseil. Il leur est possible de disposer d'un local s'ils souhaitent se réunir.

Le prochain Conseil d'école se réunira le mardi 12 mai 2026.

Bilan des effectifs septembre 2025 : 182 élèves :

PS	MS-GS 1	MS-GS 2	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Mme Boulogne	Mme Borio	MmeLecomte	Mme Pétigny	Mme Lesprit	MmesProst Royer	Mme Rousseau	M Pétigny
21	24	24	21	24	25	19	24

Règlement intérieur :

La parole est donnée à Mme Royer :

<p>Discussion du règlement intérieur avec les partenaires</p> <p>Rappel des grandes lignes du règlement de l'école. Pour tous les points non évoqués dans ce règlement , c'est le règlement départemental qui s'applique.</p>	<p>Modifications ou précisions réalisées :</p> <p>Pas de changement particulier</p>
<p>Présentation de la charte de la laïcité (annexée au règlement intérieur)</p>	<p>La charte de la laïcité explicite le sens et l'enjeu du principe de laïcité dans son rapport avec les autres valeurs et principes de la République.</p>

La sécurité à l'école :

La parole est donnée à Mme Lecomte :

Nous sommes actuellement en alerte VIGILANCE ATTENTAT (niveau le plus élevé).

Qu'est ce-qu' un PPMS ? Plan Particulier de Mise en sûreté :

- 1 exercice d'évacuation-incendie a été effectué le jeudi 25 septembre 2025.

Pas de difficulté à signaler . Les alarmes ont bien fonctionné dans les deux bâtiments. Une entreprise interviendra au cours de ce premier trimestre pour enlever les boîtiers d'alarme qui sont maintenant inutiles afin qu'il n'y ait pas de confusion possible et que chaque point d'alerte soit bien repéré.

- Un exercice lié aux risques majeurs (accident industriel ou transport de matières dangereuses par la route) a été effectué le jeudi 9 octobre 2025. Problème de sonnette : l'alerte est signalée par 3 coups longs de la sonnerie de l'école et elle n'est pas entendue dans le bâtiment 2. Le problème a déjà été évoqué avec Monsieur Masset et nous avons envisagé une sonnette extérieure pouvant être entendue de tous. Monsieur Masset gèrera ce souci à la fin de ce trimestre avec l'entreprise adéquate. Il faut savoir que les élèves n'entendent pas non plus les sonnettes de récréation et fin de classe et que les enseignants sont obligés de faire sonner leur téléphone.

D'autres exercices sont à réaliser durant l'année scolaire :

- Un exercice d'intrusion (type attentat-intrusion) sera effectué le jeudi 05 février 2026.
- Un second exercice d'évacuation-incendie le jeudi 05 mars 2026.
- En cas d'alerte à la bombe, les élèves seront regroupés au gymnase.

Les caisses PPMS où le matériel est stocké ont été revisitées. La fiche d'information sur le PPMS confinement tempête/alerte chimique a été transmise en début d'année dans les cahiers de liaison aux parents d'élèves .

Programme PHARE

La parole est donnée à Monsieur Pétigny :

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles.

PHARE repose sur la mobilisation des équipes éducatives et des élèves :

- une "équipe ressource" est chargée de mettre en œuvre le protocole de prise en charge des situations de harcèlement dans chaque circonscription du 1er degré

- une **"équipe programme"** : les enseignants organisent, dans chaque école pour les élèves du CP au CM2, 10 heures d'apprentissage annuelles sur la prévention du harcèlement sous différentes formes.

La journée nationale de lutte contre le harcèlement a lieu cette année le 6 novembre. Tous les élèves de l'école en bénéficieront.

Les situations de harcèlement sont une priorité de l'équipe enseignante qui veille au quotidien au bien être des élèves qui lui sont confiés.

Le Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté _ RASED _ :

La parole est donnée à Mme Boulogne :

Le RASED est composé d'enseignants spécialisés et d'un psychologue de l'Education Nationale. Il a vocation à déployer des actions de prévention au sein des écoles et/ou d'accompagner, de renforcer l'aide apportée aux élèves qui en ont le plus besoin. Ils ont aussi un rôle de personne ressource auprès des familles et des équipes enseignantes.

Mme Prost : lors du dernier Conseil d'école, nous avons accueilli Mme Schulz, psychologue scolaire, qui a présenté le rôle du RASED et expliqué ses besoins d'un budget de fonctionnement. Madame Lescot explique que cela pourra être étudié au SISCO. Mme Euger abordera le sujet si c'est possible à la suite du prochain mandat.

L'accompagnement des élèves en situation de handicap :

1 ASH intervient au sein de notre école : Mme Clinkspoor Florence .

Les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sont des personnels chargés de l'aide humaine. Ils ont pour mission de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap, qu'ils interviennent au titre de l'aide humaine individuelle, de l'aide humaine mutualisée ou de l'accompagnement collectif.

Tous les ASH font partie du PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) géré par Mme l'Inspectrice, Mme Malassis et la principale du collège . Le fonctionnement en PIAL permet notamment d'avoir un système de remplacement en cas d'absence.

Les apprentissages des élèves :

La parole est donnée à Mme Borio :

Plan maths et filles :

Aujourd'hui, en France, alors que 42 % des filles suivent l'enseignement de spécialité mathématiques en terminale, elles ne représentent que **25 % des étudiants qui intègrent des formations supérieures conduisant aux métiers d'ingénieurs et du numérique. Cette proportion stagne depuis 20 ans.** Ce décrochage apparaît dès le CP. Si l'appétence des filles pour les mathématiques est équivalente à celle des garçons à la rentrée, un écart apparaît dès le 1^{er} trimestre et se creuse tout au long de la scolarité. Notre équipe a été sensibilisée en ce début d'année au biais de genre afin d'endiguer à long terme cet écart de réussite entre les filles et les garçons.

Monsieur Deflesselles s'interroge sur le « décrochage » des filles , Mme Boulogne parle de stéréotypes depuis plusieurs années. Mme Prost précise que notre sensibilisation a en partie consisté à s'interroger sur notre posture d'enseignant face à ce sujet au quotidien. Des petites situations de classe ont pu montrer qu'elle était en effet à questionner.

Programme EVAR : Enseignement Vie Affective et Relationnelle :

Le programme EVAR se déploie de la maternelle au CM2 en cette rentrée scolaire. Une programmation a été effectuée au sein de l'école sur tous les niveaux.

Les évaluations nationales/académiques : évolution des résultats, progrès et perspectives :

Mme Prost :

Evolution des résultats

Lorsque nous comparons les résultats sur les 5 dernières années, nous ne pouvons que nous réjouir d'une très grande progression de nos résultats à tous les niveaux et dans tous les champs disciplinaires. Aussi, nous nous sommes attardés depuis l'année dernière aux champs qui restent malgré tout à améliorer :

Fluence lecture : des résultats très faibles étaient à noter jusqu'en septembre 2024 et à partir du CE2. La progression au fil des années était très faible. La mise en place d'une harmonisation sur toutes les classes, de séances d'APC massées et de séances de SRAN l'année dernière, ont permis de relever ces niveaux de façon plus qu'honorable mais cela reste à renforcer pour certains élèves car les évaluations nationales de septembre 25 révèlent que 29% de nos élèves ont un score de fluence inférieur aux attentes de fin d'année précédente. Sur ces 29%, 9% sont en très grande difficulté.

La compréhension orale doit avoir une attention particulière en CP (pour les mots) et en CE1 (pour les phrases). 100% de réussite par contre pour les phrases et textes lus seuls .
En ce2, les scores se sont nettement améliorés avec 100% de réussite à l'oral et 92% en lecture seul.
Des progrès en compréhension orale en CM1 et CM2 mais des résultats qui stagnent en compréhension de lecture seul : 68% en CM1 et 62% en CM2.
Nous notons que sur les 27 élèves repérés sur cette compétence, 71% d'entre eux sont également repérés dans le domaine de la fluence.

Orthographe et Grammaire : des résultats qui baissent progressivement jusqu'en CM2 pour atteindre des scores très faibles en CM1 et surtout en CM2 : classe des mots, accords S/V, accords N et adj, conjugaison. La décision en cette mi-année de mettre « la stratégie Lexique » au service de ces domaines d'apprentissage à l'aide d'étiquettes qui permettent d'étudier la classe et la nature des mots et de les accorder, devra être enclenchée.

Les faits numériques : En ce2 (80% de réussite), 5 élèves de niveau "faible".
En cm1 (53% de réussite), 3 élèves "à besoins" ont un dossier MDPH en cours. Les 5 autres élèves sont à un niveau "faible".
En cm2 (21% de réussite) : 7 élèves "à besoins" et 8 "fragiles".
Parmi les élèves ainsi repérés en cm2, les élèves ayant bénéficié d'APC massées l'année dernière, enregistrent de meilleurs scores même s'ils restent faibles.

Mémoriser des procédures : Les évaluations nationales de septembre 25 :
92% de réussite en ce2, 68% en CM1, 50% en cm2.
Nous retrouvons ici les mêmes élèves que ceux repérés en faits numériques.

La résolution de problèmes :
92% de réussite en ce2, 68% en CM1, 50% en cm2.
Nous retrouvons ici les mêmes élèves que ceux repérés en faits numériques.

Ces domaines nous ont amenés à élaborer des stratégies de remédiation pour cette nouvelle année scolaire en ciblant nos objectifs sur 3 compétences précises dans la continuité de notre Projet d'école :

Mise en œuvre du projet d'école :

<p>Axe 1 : la réussite des élèves</p>	<p>Objetif 1 : Mobiliser toute l'équipe de l'école dans l'enseignement de la fluence et de la compréhension de la PS au CM2.</p>	<p>Stratégies :</p> <p>I.Fluence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien de notre stratégie qui imposait 2 à 3 séances hebdomadaires de fluence dans chaque classe. Quart d'heure régulier de lecture offerte ou autonome de la PS au CM2. -mise en place d'APC massées (35 min X 2 par semaine) pour les élèves qui ont des scores inférieurs aux attendus et aussi inférieurs à ceux qu'ils avaient obtenu en fin d'année précédente. Une première séance diagnostique pour repérer ceux qui en ont vraiment besoin dès la seconde période. Durée nécessaire à leur progression. -SRAN proposé aux 9% d'élèves en plus grande difficulté en octobre 2025. <p>(APC : Activités pédagogiques Complémentaires. SRAN : Stages de Remise à Niveau)</p>
---	--	--

		<p>II. Compréhension :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Investissement de nos récentes formations en compréhension en classe. -on retrouve de nombreux élèves en difficulté en fluence avec les mêmes difficultés en compréhension: ceux-là bénéficieront lors des séances d'APC massées de séances mixtes en fonction bien sûr de leur degré de difficulté de lecture. - La compréhension orale sera travaillée dès la PS en lien également avec les stratégies de "lexique" et la poursuite de la mise en place des stratégies de compréhension de l'année dernière.
	<p>Objectif2 : Améliorer les compétences en « faits numériques » pour ensuite améliorer la mémorisation de procédures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Un apprentissage quotidien de la PS au CE1 inclus des tables d'addition. -En maternelle, programmation effectuée en décomposition. -Un apprentissage quotidien des tables de multiplication dès la deuxième période de CE1 au CM2. Des objectifs adaptés au rythme de chaque élève individuellement mais avec l'exigence de réponses instantanées. - La méthode numérique "Maths Mental" outil pédagogique à développer dans chaque classe. -Des défis de fluence de calcul chaque fin de trimestre entre les classes de CE2, CM1, CM2 à partir de la période 3. - Des séances APC pour les élèves de CM2 avec des objectifs à atteindre d'une semaine à l'autre. L'évolution des résultats individuels pourra faire évoluer certains élèves vers des séances sur les procédures. - Compétences qui seront également travaillées en stage de remise à niveau pour les élèves également concernés par des faiblesses en fluence et compréhension. <p>APC massées lorsque les séances de fluence se désempliront. Certains élèves non concernés par la fluence et la compréhension en bénéficieront dès novembre.</p>
<p>Axe 2 : Valeurs</p>	<p>Objectif : Les élèves au sein de l'école : leurs actions, leurs responsabilités, les traces pour un meilleur climat scolaire.</p>	<p>Stratégies :</p> <p>Poursuite des stratégies préétablies : coordonner les informations entre l'école et le péri-scolaire tout en respectant les responsabilités incombant à chacun.</p> <p>Poursuite d'élections délégués du CP au CM2 pour responsabiliser les élèves dans leur scolarité et améliorer leur bien-être.</p> <p>La seule demande non assouvie l'année dernière a été le billodrome, nous sommes toujours en train de prospecter.</p> <p>Madame Delhomel demande si les élèves sont autorisés à amener élastiques, cordes à sauter, etc... Les enseignantes répondent qu'ils sont déjà fournis par l'école.</p>
<p>Axe 3 : équité</p>	<p>Objetif : Développer la curiosité et l'appétit de nos élèves en allant à la rencontre de lieux artistiques et culturels variés et de leurs acteurs. Inviter différents acteurs des parcours Citoyen et Education à la santé.</p>	<p>Stratégie 1:</p> <p>Poursuite du cahier de Parcours des élèves de la PS au CM2. Chaque année, un bilan est effectué pour cibler les domaines non ou peu investis avec des objectifs communs.</p> <p>EN 2024-2025, nous nous sommes penchés sur le volet Culturel. Cette année 2025-2026, le plan artistique sera à l'honneur. Nous nous dirigeons vers la visite du Musée Matisse à Cateau-Cambresis.</p> <p>Madame Khazzar demande s'il y aura une classe verte cette année. L'équipe répond par la négative, ce n'est pas à l'ordre du jour à l'heure actuelle. Mme Prost précise que cela doit se faire sur la base du volontariat des enseignants et que les séjours loin de Rainneville ne pourront se faire sur une seule nuit. De plus, les projets pédagogiques seront plus exigeants.</p> <p>Stratégie 2 :</p>

		<p>Le parcours Citoyen : Compléter le Parcours Citoyen via une progressivité de la PS au CM2 pour aboutir à l'obtention du SRAV :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En maternelle : la sécurité lors des sorties pédagogiques : où traverser, rester éloigné de la route, regarder, écouter, etc.... Une semaine de pratique de vélo à l'école au printemps: apport des vélos des élèves qui restent à l'école toute une semaine. - Cycle 2 : bloc 1 du SRAV - CM1: bloc 2 du SRAV (milieu sécurisé) - CM2 : blocs 2 (rappel) et 3 du SRAV (se déplacer en situation réelle) (ressources Eduscol et EPS 1) <p>Intervention de la sécurité routière pour la validation du bloc 2 pour les élèves de CM1 et CM2 tous les 2 ans.</p> <p>L'équipe enseignante se réunira en novembre pour effectuer une programmation détaillée de ces compétences sur tous les niveaux. La finalité pourrait être que les élèves se rendent au Collège de Villers Bocage pour leur journée découverte à vélo.</p> <p>Monsieur Taufour précise que l'on peut faire appel aux gendarmes pour sécuriser le parcours.</p> <p>Monsieur Manable demande que l'on rappelle à nos élèves qu'à partir de 8 ans ils ne sont plus autorisés à rouler sur les trottoirs et à faire attention à ne pas rouler trop près des portes.</p>
--	--	--

Cohérence des apprentissages :

Liaison GS/CP :

Des séances de lecture offerte d'élèves de CP vers les élèves de GS.

Un échange de classe en fin d'année scolaire : les élèves de GS iront en classe de CP avec Mme Pétigny : échange de services.

Un échange prendra place autour des contes traditionnels et détournés : les CP vont lancer des défis aux élèves de GS : trouver des titres.

Liaison école/collège :

Réunion en début d'année de tous les enseignants de CM1 et CM2 avec les enseignants du Collège 6^{ème}.

Une formation pour les enseignants autour du développement durable : ramasser les déchets.

Chaque année, la Professeure d'allemand vient présenter cette matière à la classe de CM2.

Chaque fin d'année, les élèves de CM2 se rendent au Collège une journée pour des ateliers en classe variés (anglais, allemand, SVT) , assistent à une démonstration de sport et pratiquent un atelier de gymnastique et de hand... La validation du SRAV cette année pourra peut-être se faire à travers cette visite (se rendre au Collège à vélo). Ce jour là, les élèves déjeunent à la cantine (SELF).

Enfin, Mme Prost assurant des séances de fluence au Collège peut encore suivre certains élèves le mercredi matin pour des ateliers de fluence lecture.

La coopérative scolaire :

- Bilan financier : au 31 août 2025 : 6112.02. Plusieurs règlements n'avaient pas encore été débités, notre solde actuel est donc de 2476.53 euros.
- Actions en faveur de la coopérative :
Chaque année, le SISCO nous verse une subvention de 51 euros par élève et l'Association des Parents d'élèves nous verse une subvention aléatoire en fonction des bénéfices générés.
A cela s'ajoutent les cotisations des parents d'élèves en début d'année : tarif dégressif selon le nombre d'enfants dans l'école.

Les bâtiments scolaires :

La parole est donnée à Mme Rousseau :

- Eléments discutés avec Monsieur Masset ce jeudi 16 matin :

*le bâtiment qui était eu milieu de la cour a été déplacé cet été : sont remerciés les employés communaux, Monsieur Ducange et Monsieur Masset qui ont eu un énorme travail durant ce mois d'août. A sa place, un arbre sera planté : besoin de lieux d'ombre dans la cour. Il est demandé qu'un banc arrondi tout autour de l'arbre soit également implanté.

Concernant les arbres déjà en place dans la cour, Mme Prost stipule que les racines posent un problème de sécurité pour les élèves. Monsieur Masset va voir comment les sécuriser.

* peinture : suite aux fuites qu'il y a eu dans l'école l'hiver dernier, des travaux ont été effectués sur le toit et les plafonds vont être repeints durant ces vacances d'automne.

* La ligne téléphonique qui a été déplacée lors de la connexion de la fibre sera réinstallée dans le bureau.

* toilettes enfants : Monsieur Masset y réfléchira en équipe . L'idée est d'installer un toilette de petite taille dans les toilettes des grands pour les élèves de Mme Lecomte car lorsqu'ils ont besoin d'aller aux toilettes pendant le temps de classe, Mme Lecomte ne peut pas les accompagner jusqu'aux toilettes maternelle et abandonner sa classe sur les temps où il n'y a pas d'ATSEM.

Mme Khazzar demande pourquoi les élèves ne sont pas autorisés à utiliser la toilette du bâtiment 2. Les élèves de CM1 et CM2 ont accès aux toilettes collectives dans tous les temps informels, il leur est demandé de respecter ces temps et de ne pas les prendre sur les périodes d'apprentissage. Sauf urgences.

*PPMS : la sonnerie risques majeurs n'est pas entendue dans le bâtiment 2 ainsi que les sonneries de récréation et fin de classe. Il avait déjà été demandé l'année dernière une cloche extérieure reliée au bâtiment 1. Monsieur Masset explique qu'il étudiera la question à la fin du trimestre ayant rdv avec une ntreprise pour retirer toutes les alarmes incendie inutiles.

*Un « boudin » protecteur est demandé dans le hall sur le pilier donnant sur la maternelle, les petits s'y cognent souvent.

* Lors du premier Conseil d'école 2024-2025, il a été demandé le remplacement du mobilier dans les 3 classes élémentaires du bâtiment 1 . Monsieur Masset soumettra le remplacement d'une classe chaque année à son équipe pour la rentrée prochaine.

* Le City stade a été inauguré en ce début d'année scolaire à Rainneville et l'école y aura accès quand elle le souhaitera.

* Prés du City stade, à l'arrière de l'atelier communal, la Mairie de Rainneville a pour projet de planter plusieurs arbres grâce à un dispositif de la Communauté de Communes. Ce Projet doit-être réalisé avec les habitants ou l'école. L'école accepte de s'y joindre, cela entrant complètement dans sa démarche de développement durable.

* La chaudière de l'école a été remplacée.

* L'éclairage complet de l'école sera renouvelé en LED.

APERB : l'APERB fait part de son bilan et nouveaux projets. Mme Thomas reste la Présidente et Mme Lucas la vice-Présidente. Le compte-rendu sera publié via l'ENT.

Questions diverses :

Monsieur Deflesselles demande ce qui est prévu pour le 11 novembre ?

Comme chaque année, les élèves entonneront la Marseillaise.

La séance est levée à 19h30.

La Présidente de séance :
Mme Prost

La Secrétaire de séance :
Mme Pétigny